

## Courriel aux élus et plus si affinités sur les compteurs linky

Bonjour,

Ce courriel est destiné aux élus, mais bien évidemment il peut être diffusé, et lu par toute personne intéressée.

Je vous remercie d'avoir l'amabilité de le faire suivre, le cas échéant, aux personnes concernées, et notamment à vos élu(e)s.

-----

De plus en plus de personnes témoignent des effets délétères sur leur santé dus aux compteurs linky :

<https://docs.google.com/document/d/1uum9od-sraVqaKxnEZwn98rtbX5pCzMuAOSTICud5jg/edit>

74 témoignages à ce jour. Peut-être allez-vous minimiser cette réalité. Avez-vous cependant songé que peu de personnes sont susceptibles de faire un lien entre leurs symptômes et l'installation de ce compteur ? Que la grande majorité des médecins n'est pas préparée au diagnostic de ces symptômes ? Que l'électrosensibilité est seulement une des pathologies induites par la pollution électromagnétique, il y en a bien d'autres, Parkinson, Alzheimer, trouble du comportement, hyperactivité, autisme, cancers ... qui souvent demandent beaucoup de temps pour se révéler.

[http://www.robindestoits.org/Rapport-BioInitiative-2012-1800-nouvelles-etudes-renforcent-la-certitude-de-la-nocivite-des-ondes-et-de-l-urgence-des\\_a1870.html](http://www.robindestoits.org/Rapport-BioInitiative-2012-1800-nouvelles-etudes-renforcent-la-certitude-de-la-nocivite-des-ondes-et-de-l-urgence-des_a1870.html)

Le témoignage suivant, en 4 parties par la "chaîne stop Linky", vous fera connaître le calvaire de l'électrosensibilité, apparue d'ailleurs à la suite de la pose du linky :

<https://www.youtube.com/watch?v=J7jH4nFGnPY>

Cette vidéo apporte de très nombreuses informations concernant les origines et les conséquences de la pollution électromagnétique en général : conflits d'intérêt, lacunes et carences des institutions, déni, pathologies, .... Elle met en évidence la monstruosité du choix devant lequel seront placés les électrosensibles lorsque tous les linky seront posés : l'errance ou le suicide, sans exagération aucune. En effet, où trouver alors des zones blanches, à quel prix ?

Le rapport récemment publié du Commissariat général de l'environnement et du développement durable (CGDD) sur les compteurs Linky témoigne de l'amnésie générale. Il ne faut pas oublier que pour l'amiante et le tabac, il a fallu des décennies pour admettre leur dangerosité ; pour la Thalédomine, le Distilbène, le Médiator, ils ont été administrés aux patients après études et expertises avec les résultats que l'on connaît ; pour le nuage de Tchernobyl, qui a pu croire que les citoyens avaleraient la ficelle ? A quand la reconnaissance des dégâts dus au mercure dentaire, à l'aluminium vaccinal ?

A quand la reconnaissance de l'extrême toxicité de la pollution électromagnétique et plus particulièrement de celle du compteur linky et de ses cousins gazpar et compteurs d'eau ? Le courriel envoyé le 21 février 2017 vous a apporté la preuve du déficit des études en la matière et de la défiance des scientifiques envers l'OMS.

Afin de vous faire une opinion par vous-même et d'échapper à l'obéissance aveugle qui caractérise la plupart des élu(e)s dans l'affaire linky, il importe de prendre connaissance des travaux d'éminents épidémiologistes, scientifiques et ingénieurs spécialisés dans le domaine de la pollution électromagnétique.

L'article suivant résume suffisamment leurs travaux pour se rendre compte que les décisions concernant l'équipement du territoire en compteurs communicants relève de l'inconscience et/ou de l'irresponsabilité :

[http://lespiedsalaterre.org/lpalt\\_donnees/uploads/elect\\_sale\\_HFT.pdf](http://lespiedsalaterre.org/lpalt_donnees/uploads/elect_sale_HFT.pdf)

Le rapport de Raymond TRICONE, ancien électronicien au CERTSM (Centre d'Etudes et de Recherches Techniques des Sous-Marins) à la DCN de Toulon (Direction des Constructions Navales), est très alarmant. Il montre que les normes établies par les scientifiques désignés ci-dessus sont très largement dépassées par le compteur linky, ce qui pourrait expliquer le "mal-être" (le mot est trop doux, mieux vaudrait dire la "torture subtile subie" (car non visible)) des personnes exposées aux compteurs linky. Le pire est que compteur linky ou pas, votre maison sera envahie par cette pollution par le réseau électrique local.

<http://ekldata.com/JOoYM8wORwwQfoYEIJA9mb0xIjk/RAPPORT-TECHNIQUE-SUR-LES-EMISSIONS-CPL-DU-SYSTEME-LINKY.pdf>

Vous comprenez donc que la santé de citoyens qui vous ont désigné(e) pour administrer leur collectivité est entre vos mains : il est indispensable d'interdire la pose des compteurs communicants sur toute la commune afin que vos administrés soient protégés. Il n'y a pas d'autre solution en attendant l'abandon de ce programme ubuesque (voir ci-joint le résumé des inconvénients du linky). Leur refus du compteur est insuffisant. Votre responsabilité dans ce domaine est immense.

Pour ce qui me concerne, car incapable de dormir sous les fréquences du linky et trop informée pour accepter de voir ma santé détruite par cette technologie inutile, ma solution sera l'autonomisation de ma maison en électricité et le retrait du câble électrique qui lie actuellement ma maison au réseau électrique local. Mais quel investissement !

Espérant un sursaut de lucidité et de responsabilité, veuillez recevoir mes meilleures salutations.

MC M